



Le Jardin de l'Orchidée

Sommaire :

- p 1 Calendrier du 1^e semestre
- P 2 à 4 Les chemins de Randonnée
- p 4 - 5 Le locavore
- P 6 Témoignage des jeunes de l'IME
- P 7 - 8 Le jardin FAVIER
- p 9 Mots mêlés

Calendrier du 1^e semestre 2016

9 janvier : visite ornitho avec M. Alain BARRIER du GONm : RDV à 9h 30 devant les tennis à la Hougue. La visite sera suivie du partage de la galette des rois à la salle René MERCIER. Inscription nécessaire avant le 7 janvier midi.

30 janvier : entretien des pommiers à la Chouetterie

mars : nettoyage du littoral à Aumeville-Lestre

avril : le jardin Favier

le lavoir des Étoquets

du 20 au 22 mai : réception de nos amis du DCV

juin : entretien du GR 223 sur Morsalines et Quettehou



Il est bien difficile en ce début d'année de souhaiter les vœux de bonheur sans penser aux familles qui sont dans la douleur, et parfois tout près de chez nous. Malgré tout, il faut travailler pour l'avenir en pensant que l'action d'ORCHIS et de tous ceux qui nous soutiennent va dans le sens du respect de l'homme inséparable de son cadre de vie. De façon infinitésimale, certes, mais c'est bien dans cet esprit que nous travaillons. Alors, bonne année à chacune et à chacun et que 2016 nous apporte un monde apaisé !

Orchis Association jumelée avec le **D.C.V. (Dorset Countryside Volunteers)**

Siège social : Mairie 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

✉ : orchis-saint-Vaast@hotmail.fr

☎ : 02 33 54 40 00 ou 06 32 80 75 35

www.orchis-nature.com



Les Chemins de Randonnée

La **Fédération Française de Randonnée**, dont je fais partie a, à sa charge, le balisage et l'entretien des sentiers de randonnée, les **GR** (les sentiers de **Grande Randonnée**), les **GRP** (les sentiers de **Grande Randonnée de Pays**, supérieurs à 30 km) et les **PR** (sentiers de **Promenade et Randonnée**, inférieurs à 30km).



La Manche est parcourue par deux grands sentiers de randonnée, le **GR 223** (430km), sentier littoral qui en fait le tour et suit la côte, dans la mesure du possible, et le **GR 22** (de Rambouillet au Mont Saint Michel) qui la traverse d'est en ouest. Le balisage est effectué par des bénévoles qui tous les ans, en vérifient le bon état. Si les sentiers qui sont à l'intérieur des terres ne posent pas de gros problèmes, il n'en est pas de même pour ceux longeant le littoral. Nous essayons de suivre le **SPPL** (**Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral**) géré par la **DDTM** (**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**). Nous avons un cahier des charges différent (obligation de se rapprocher de points touristiques et historiques remarquables et des possibilités de ravitaillement et d'hébergement), cependant, ils sont notre seul appui juridique.

Nous ne sommes en réalité propriétaires de rien et seulement de nos idées. Ce que nous gérons est un patrimoine précieux et irremplaçable, c'est une vitrine de notre département. Pour vivre, nous éditons des guides. Nous sommes, hélas, mis en concurrence par tout un tas d'opérateurs et même, mais heureusement rarement, par des communes ou des Com-com, qui ne veulent pas respecter les normes européennes de balisage.

En début d'année, nous avons dû faire le constat dans les communes de Morsalines et de Quettehou, que le GR 223 ne pouvait plus être emprunté sur de larges portions, la mer en ayant casse-croûté une partie. Les ouvrages d'art sont démolis et, après enquête, ne sont pas près d'être réparés. La réponse qui a été fournie à nos interrogations a été d'afficher un horaire des marées et "que les randonneurs se débrouillent". J'ai donc fait appel à votre



association et Anne-Marie en CA a rendu compte de notre détresse. La réponse que nous avons apportée est une déviation par l'intérieur des terres à Morsalines aussi bien qu'à Quettehou. Monsieur le Maire de Quettehou a immédiatement donné son accord, Madame le Maire de Morsalines également avec approbation du conseil

municipal. Cependant, sur Morsalines le sentier avait besoin d'un bon rafraîchissement et surtout d'un gué pour franchir le Godet, ce redoutable fleuve dont les colères sont terribles.



Avec l'aide de nos amis du DCV, le problème a été résolu lors d'un mémorable chantier qui a redonné au GR son intégrité. Je remercie donc tous les participants ainsi que le bureau de l'association et je donne, à ceux qui le voudront bien, rendez-vous pour de prochains chantiers.

Thierry LEPESTEUR

responsable de la commission sentiers pédestres chez Orchis
et membre de la FFRandonnée



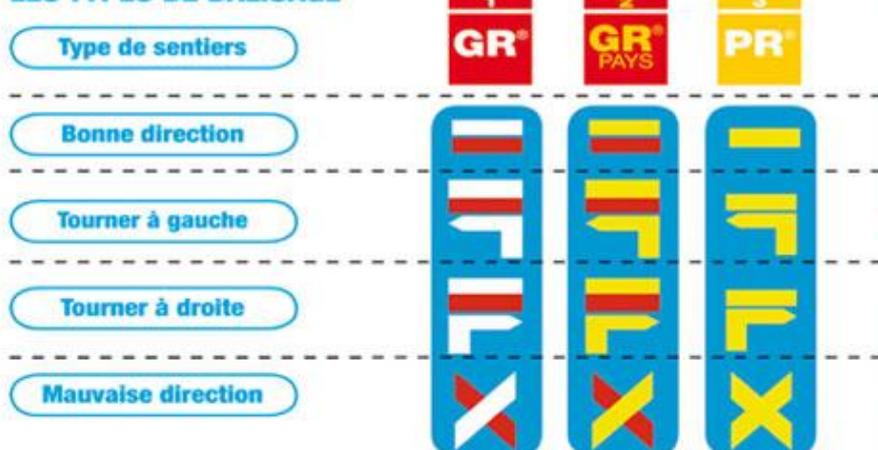
Comme le souligne Thierry dans son article, la randonnée n'est pas une activité sans risque. Afin d'éviter de faire du rafting sur le Godet, ou d'escalader des cimes escarpées sans piolet, un balisage est nécessaire. C'est le compagnon du sentier et il exige lui aussi un entretien régulier.

Balisage et signalisation



Pour permettre la pratique et le développement de la randonnée pédestre, la FFRandonnée a créé un réseau qui compte aujourd'hui près de 65 000 km de sentiers de Grande Randonnée (GR® et GR de Pays®) auxquels s'ajoutent 115 000 km d'itinéraires de Promenade et Randonnée, soit 180 000 km reconnus et entretenus par quelques 6000 baliseurs bénévoles de la Fédération.

LES TYPES DE BALISAGE



1 Grande Randonnée / 2 Grande Randonnée de Pays / 3 Promenade & Randonnée





Balisés en "blanc et rouge", les GR[®] sont principalement des sentiers linéaires (ex. : le GR[®] 20 qui traverse la Corse du nord au sud, le GR[®] 10 qui va de la Méditerranée à l'Atlantique en passant par les Pyrénées).



Au fil des années, un certain nombre de boucles, destinées à valoriser un territoire homogène par sa culture, son patrimoine, son économie, sont venues s'ajouter, on les appelle les GR de Pays[®], et pour les différencier, on les balise en "jaune et rouge". (Exemple : la ceinture verte de l'Ile de France, Tour du Morvan, Au Pays de George Sand, Tour des Monts d'Aubrac).



Les PR[®] (Promenade et Randonnée) proposent des itinéraires d'une durée inférieure à une journée de marche et maillent tout le territoire. La palette des PR[®] répond à tous les goûts et à tous les niveaux. Ces itinéraires sont le plus souvent balisés d'un trait jaune. (Exemple : le Nord à pied, Le parc naturel régional du Luberon à pied, Poitiers et ses environs à pied, ...).

Un gourmet d'aujourd'hui : le locavore

Je vais tout d'abord expliquer les deux parties de ce mot : loca veut dire localement et vore, qui rappelle dévorer, veut dire manger. Pour résumer, un locavore est un consommateur de produits locaux. Ça semble simple. Or c'est une philosophie qui se double d'écologie.

D'autres motivations sont également en scène : la santé et l'économie domestique, science que j'avais approchée quand j'étais à l'École Normale. Nous étions à la charnière entre la cuisine traditionnelle et ses gamelles, et la cuisine nouvelle, ses Tupperware et ses surgelés. Beaucoup d'entre nous sommes des locavores qui s'ignorent mais, pour les purs et durs, il y a un historique à connaître et des règles à respecter.

Le locavorisme prône la consommation de produits frais et de saison dans un rayon de 100 à 250 kilomètres autour de son domicile. Ce sont des distances extrêmes. Les locavores se fournissent essentiellement près de chez eux, sur les marchés, chez les petits producteurs et dans des lieux de cueillette. Ils cueillent selon leurs besoins et payent ce qu'ils ont cueilli. Il n'y a à payer ni main d'œuvre, ni transport, ni emballage, et la fraîcheur est garantie.

Les locavores sont souvent inscrits à des abonnements hebdomadaires de vente de produits. C'est à la fortune du pot, comme disait mon père. Le cultivateur prépare, le jour de la distribution des paniers, les légumes et fruits arrivés à maturité. Au début on peut être perplexe. "C'est quoi ?" "Ça se cuit comment ?" Il arrive que le cultivateur, sa femme ou ses enfants, pour fidéliser les nouveaux clients, leur préparent des dégustations ou recopient des recettes. Un horaire de réception des paniers étant fixé, les locavores font connaissance entre eux et se confient leurs trucs. Ce ne sont plus des ménagères qui font à manger, mais des gens qui sauvent la Planète en sauvant leur santé et leur porte-monnaie !

Les cultivateurs qui s'associent au locavorisme travaillent souvent sur des permafermes. Pour mériter ce titre : une année d'observations et d'essais pour une mise en culture différente est obligatoire. Si le cultivateur adhère vraiment à la démarche, il doit respecter une charte stricte : La terre est préparée une fois pour toutes. Elle contient tout ce qui peut l'aider à faire pousser : fumier nature, crottin de cheval, compost, varech. Et tout ce qui va garder l'humidité : mousse, sciure ou copeaux de bois. On ne la retourne pas pour chaque culture car la partie nourricière est en surface. Le cultivateur d'une permaferme utilise des outils manuels, sans énergie fossile. Il ne sarcle pas l'ensemble de son terrain et laisse les fleurs des champs pour les abeilles. Des ruches sont souvent installées dans un coin de son exploitation. Il utilise peu d'eau et va la puiser dans une source, proche si possible, évitant tous les ajouts chimiques de l'eau du robinet. Le cultivateur d'une permaferme a des serres non chauffées. La seule chaleur est celle du soleil. Il n'a pas besoin de pousser ses récoltes puisque leur goût optimal est atteint quand c'est le bon moment de l'année pour récolter. Les serres protègent ses récoltes de la pluie qui fait pourrir et salit, et des animaux des champs et oiseaux qui viennent se régaler. Après un délai pour s'approprier et respecter les règles, le cultivateur est titulaire d'un label qu'il peut apposer à l'entrée de sa permaferme ou sur le marché.

J'ai parlé de philosophie. Ce mouvement locavore permet une stabilité des populations puisque, dans un périmètre restreint, les unes ont besoin des autres et réciproquement. Moins d'inquiétude pour les rentrées d'argent. Les clients satisfaits et fidélisés sont là pour l'avenir des finances en devenir. Moins d'achats de carburants, engrais et produits phytosanitaires. Moins de temps de travail. La permaferme travaille en autosuffisance avec l'aide des vers de terre qui ne sont pas dérangés et qui aèrent la terre et véhiculent son substrat, et l'aide des abeilles qui sont sur place pour la pollinisation des arbres fruitiers. Une nécessité cependant : traiter si besoin est. Par exemple pour les doryphores, impossibles à éliminer un par un, et qui pourraient contaminer les cultures du voisinage.

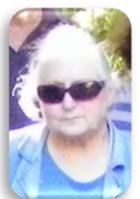
Il y a une différence avec les produits bio, qui seraient des produits sains. Ils ne sont pas obligatoirement produits localement. Les locavores s'autorisent quelques exceptions dites de "Marco Polo" pour les produits comme le café, le thé, le sel, le poivre, les épices, les fruits exotiques.

Le nom commun Locavore est entré dans le dictionnaire en 2007.

À table !!!

Anne-Marie Le Grand

À Valognes le 3 décembre 2015



Le nettoyage de plage

Au début du mois de septembre, Luc notre éducateur nous a proposé d'aller nettoyer régulièrement les plages, une fois par mois environ. Le 10 septembre, tout le groupe ferronnerie est allé sur la plage de Collignon à Turlaville pour observer la laisse de mer. La semaine suivante, en classe, nous avons travaillé sur ce qu'on trouve sur la plage. Nous avons classé nos trouvailles en 3 catégories : végétaux (qui viennent des plantes), animaux et déchets. Le 24 septembre, des membres d'ORCHIS sont venus nous rencontrer à l'IME. Nous nous sommes présentés et nous avons visité les ateliers. Nous leur avons montré les outils que nous utilisons et les objets que nous fabriquons. Anne-Marie, Marie-Noëlle et Philippe nous ont parlé de leur association et nous ont fait découvrir leur site internet.

Ensuite, nous avons dit ce que nous connaissons de la laisse de mer.



Le jeudi 8 octobre, premier nettoyage de plage ! Nous avons retrouvé à Jonville Anne-Marie, Élodie, Gérard et Jean-Louis. Nous avons pris nos équipements, nos bidons, nos sacs poubelles et nous sommes partis en 2 groupes sur la plage.



Il y avait beaucoup de poches à huîtres et de morceaux de chambres à air sur le sable et dans les rochers.



Au bout d'une heure et quart, nous avons rempli la remorque avec plusieurs sacs poubelles et 12 poches à huîtres.

On était fatigués mais heureusement Anne-Marie avait prévu un goûter !



Dylan B, Dylan H, Élodie, Jean, Lucie, Nicolas, Valentin

Le jardin du Docteur Favier ou une « folie » à la mode du Cotentin.



Comme on peut décider contre tout bon sens d'adopter un chien, d'acheter un bateau ou tout autre décision susceptible de vous entraîner dans des directions imprévues, ORCHIS a accepté de se joindre ponctuellement aux efforts d'une association cherbourgeoise qui entreprend de redonner vie au jardin du Dr Favier. Celui-ci, situé sur les hauteurs d'Octeville est aussi connu sous le nom de Parc de la Fauconnière. Il s'agit d'un ensemble végétal constitué par la famille Favier depuis 130 ans et qui, depuis la disparition en 1993 du docteur Favier, médecin dans le Val de Saire, est tombé en déshérence. D'autant que la résidence familiale qui trône encore fièrement avec sa tour au milieu d'une improbable forêt tropicale parachutée sous le ciel gris de Cherbourg a brûlé par suite de vandalisme. Et si une perspective d'ensemble est brouillée par le développement anarchique de la végétation, les spécialistes ne tarissent pas d'éloges sur la diversité végétale, la rareté, bref le caractère exceptionnel et dépaysant de ce parc de sept hectares accroché aux pentes octevillaises, d'où l'on découvre parfois des perspectives inattendues sur la rade de Cherbourg et la vallée de Quincampoix. Tintin, où es-tu ? On se croirait dans une bande dessinée !

On peine parfois à trouver les motivations d'ORCHIS pour participer à un projet assez éloigné de ses bases habituelles. Mais s'il n'en fallait que deux ou trois, ce seraient celles-ci :



Cet ensemble mérite d'être sauvé. Il aura un impact sur le développement économique et touristique du Cotentin.

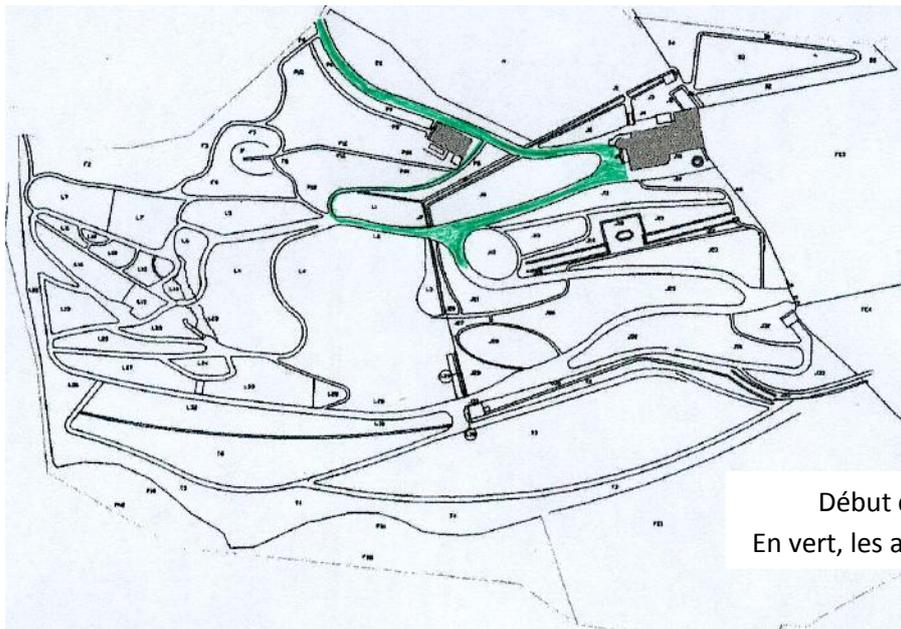
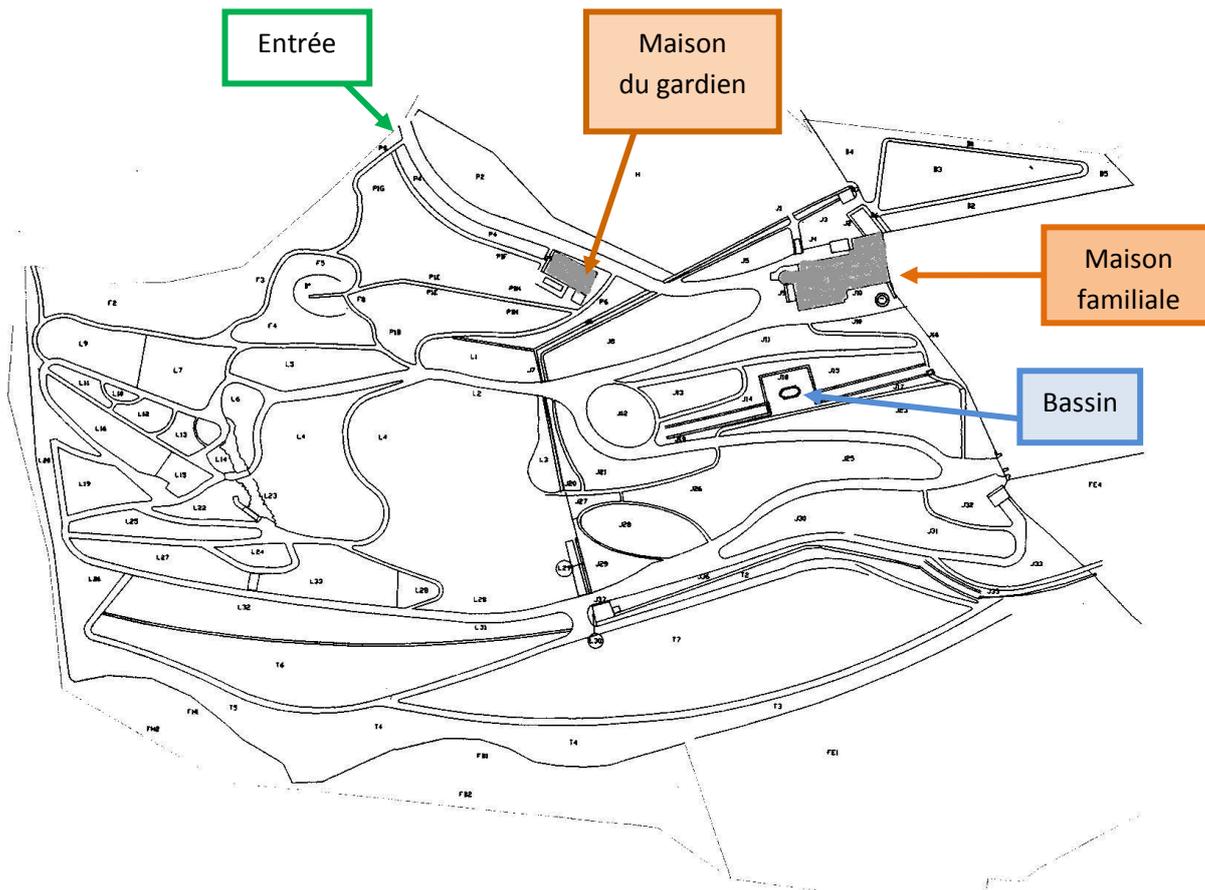
- ⇒ Le projet mené par l'association gestionnaire est sérieux et conduit par des gens compétents.
- ⇒ Ils n'attendent de nous que des participations ponctuelles. Nous sommes bien dans un esprit de partenariat.
- ⇒ Nous avons besoin, lorsque nous recevons nos amis du DCV, de leur proposer des chantiers qui sortent de l'ordinaire.



Le projet de l'Association du Jardin Botanique de la Roche Fauconnière » ou « Jardin Favier », présenté par son "pilote" Christophe GUERRAND, a donc été favorablement accueilli lors de notre assemblée générale. Il reste à le faire vivre et nous vous proposerons d'y travailler sous la conduite de l'AJBRF lors de la venue des membres du DCV le 21 mai 2016.

Vous pouvez trouver plus d'infos sur internet sous le lien suivant : <http://sensationjardin.fr/le-monde-perdu-du-dr-favier/>

Plan de la propriété



ARBRE
BALISAGE
BERNACHE
BOTANISTE

CAMELIA
COLLECTION
CONSOMMATEUR
FUSCHIA

GODET
JARDIN
LITTORAL
LOCAVORE

PATRIMOINE
RANDONNEUR
VEGETAUX
VIPERINE

Une fois les 16 mots trouvés, il restera 30 lettres non utilisées. Elles permettent de faire un mot correspondant à chacun des articles de notre Jardin de l'Orchidée. Les cases colorées servent de séparation entre ces trois mots qui se lisent de ligne en ligne.

Synonyme de locavore dans le texte d'Anne-Marie LE GRAND

--	--	--	--	--	--	--	--

Nos amis du DCV le trouvent invasif alors que nous le cultivons

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Elle est indispensable au randonneur

--	--	--	--	--	--	--	--	--

G	F	B	A	L	I	S	A	G	E	C	O
U	U	R	G	O	D	E	T	M	E	O	B
C	S	T		C	J	A	R	D	I	N	E
O	C	R	C	A	M	E	L	I	A	S	R
L	H	H	O	V	D	O	D	E	N	O	N
L	I	T	T	O	R	A	L	D	R	M	A
E	A	R	B	R	E	O	N		C	M	C
C	V	I	P	E	R	I	N	E	H	A	H
T	A	U	B	O	T	A	N	I	S	T	E
I	P	A	T	R	I	M	O	I	N	E	S
O	S	U	R	V	E	G	E	T	A	U	X
N	R	A	N	D	O	N	N	E	U	R	E